



De nouvelles Lignes directrices internationales comblent une lacune insidieuse dans la protection de l'éducation en temps de guerre

(Genève, le 16 décembre 2014). Les forces armées gouvernementales et les groupes armés non étatiques devraient s'abstenir d'utiliser les établissements d'enseignement à des fins militaires, conformément aux nouvelles [Lignes directrices régissant la protection des écoles et des universités contre l'utilisation militaire durant les conflits armés](#), dévoilées aujourd'hui aux Nations Unies (ONU) à Genève, en Suisse, a déclaré la Coalition mondiale pour protéger l'éducation contre les attaques (*Global Coalition to Protect Education from Attack*, GCPEA). La publication des *Lignes directrices* fait suite à une [résolution](#) du Conseil de sécurité de mars 2014 encourageant tous les États à prendre des mesures pour empêcher l'utilisation des écoles par des forces et des groupes armés en violation du droit international applicable.

« Les *Lignes directrices* fournissent un outil pratique pour empêcher les écoles de devenir une partie des premières lignes en temps de guerre », a déclaré Diya Nijhowne, directeur de la GCPEA. « En encourageant des pratiques responsables de la part des commandants et de leurs troupes afin de préserver les écoles pour l'apprentissage, les *Lignes directrices* peuvent contribuer à réduire l'impact dévastateur des conflits armés sur les élèves. »

La finalisation des *Lignes directrices* représente l'aboutissement de plus de deux ans de larges consultations avec des gouvernements, des forces armées, des agences de l'ONU et la société civile afin d'élaborer des directives pour tenir les parties armées à l'écart des écoles et des universités. Elles ont été rendues publiques aujourd'hui lors d'un événement accueilli par les Missions permanentes de la Norvège et de l'Argentine. Une cérémonie d'adoption pour les *Lignes directrices* a également été annoncée, prévue pour la mi-2015 en Norvège, ainsi que l'intention de préparer une Déclaration sur la sécurité dans les écoles devant être adoptée lors de la cérémonie de 2015.

Attirées par leur localisation souvent centrale, leur structure solide, ainsi que leurs toilettes, leurs cuisines et autres installations prêtes à servir, les forces combattantes ont utilisé les écoles et les universités à des fins militaires comme bases, positions de tir, dépôts d'armes et centres de détention lors de conflits dans au moins 25 pays au cours de la dernière décennie.

Selon le droit humanitaire international, l'utilisation militaire des écoles et des universités peut compromettre leur statut civil, transformant des lieux d'apprentissage en cibles militaires légitimes, et plaçant potentiellement les élèves et le personnel sur les lieux directement dans la ligne de feu des forces opposées. En plus du risque d'attaque, la présence de combattants dans des écoles pendant des semaines voire des années peut avoir un effet débilissant sur l'éducation : elle perturbe l'enseignement et les activités d'apprentissage, elle peut exposer les enfants au recrutement et à la violence et elle peut conduire à davantage d'absentéisme et d'abandon scolaire parmi les élèves. Les filles peuvent être affectées de façon disproportionnée, car les familles sont particulièrement réticentes à envoyer leurs filles étudier dans des salles de classe utilisées par des hommes armés.



Global Coalition to **Protect Education from Attack**

« Les communautés doivent souvent faire un choix impossible entre partager leur école avec des soldats et mettre en danger les élèves et les enseignants, ou bien interrompre complètement les cours et refuser une éducation à leurs enfants », a expliqué Diya Nijhowne. « Lorsqu'elle empêche l'accès à l'éducation et nuit à sa qualité, et qu'elle expose les élèves à la violence et à une éventuelle attaque, l'utilisation militaire des écoles et des universités peut violer les droits humains. »

En juin 2014, le gouvernement norvégien [a annoncé son engagement](#) à se faire le champion des *Lignes directrices* et à diriger le processus d'adoption parmi les États. Avant l'événement d'aujourd'hui, [29 États](#) avaient déjà fait des déclarations publiques soutenant les *Lignes directrices*. Lors de la rencontre de Genève, en plus des déclarations de gouvernements concernés, des organisations de la société civile qui sont membres de la GCPEA ont exhorté les États à utiliser la cérémonie de 2015 en Norvège pour s'engager publiquement sur la façon dont ils ont l'intention d'incorporer les protections pour les écoles et les universités contre l'utilisation militaire dans leur propre doctrine militaire nationale, leurs politiques et leurs formations.

Les gouvernements ne sont pas les seules parties encouragées à adopter et à mettre en œuvre les *Lignes directrices*. Ces dernières ont également été présentées pour être discutées lors d'une [rencontre](#) de représentants de 35 groupes armés non étatiques de 14 pays, organisée en novembre 2014 par Geneva Call, une organisation qui incite les groupes armés non étatiques à respecter les normes humanitaires internationales, notamment en adoptant des Engagements initiaux. Dans une [déclaration](#) de signataires des Engagements, les groupes armés non étatiques ont pris en considération les *Lignes directrices* et ont exprimé leur appréciation que les *Lignes directrices* reconnaissent les acteurs armés non étatiques comme des parties prenantes.

« La publication des *Lignes directrices* et l'annonce de la cérémonie d'adoption à la mi-2015 sont des étapes importantes sur la voie de l'amélioration de la sécurité des écoles, en particulier en pleine guerre », a conclu Diya Nijhowne. « Au cours des six prochains mois, les parties armées étatiques tout comme les parties armées non étatiques devraient se préparer à adopter et à mettre en œuvre les *Lignes directrices* afin de maintenir les soldats hors des écoles, et les écoles hors des champs de bataille. »

Images



École à Bentiu, Sud Soudan, utilisée comme caserne par l'armée, 25 juillet 2014.

© 2014 Stéphanie Tremblay/Bureau de la Représentante spéciale de l'ONU pour les enfants et les conflits armés

<http://bit.ly/1vSlmeI>



Utilisation militaire des écoles et des universités entre 2005 et 2014.

© 2014 Global Coalition to Protect Education from Attack

<http://www.protectingeducation.org/guidelines/map>



Global Coalition to **Protect Education from Attack**

Vidéo

- Mettre fin à l'occupation militaire des écoles : <http://protectingeducation.org/emus-video>
(Disponible en allemand, anglais, arabe, espagnol, français, hollandais, japonais, et norvégien)

Ressources supplémentaires

- Questions et réponses sur les Lignes directrice s:
http://protectingeducation.org/sites/default/files/documents/questions_et_reponses.pdf
- Sur l'occupation d'écoles à des fins militaires : <http://protectingeducation.org/restricting-military-use-and-occupation>
- *Leçons en temps de guerre : Utilisation à des fins militaires des écoles et autres établissements d'enseignement lors des conflits:*
http://www.protectingeducation.org/sites/default/files/documents/lecons_en_temps_de_guerre.pdf

La Global Coalition to Protect Education from Attack (GCPEA), en français Coalition mondiale pour la protection de l'éducation contre les attaques, est une coalition unique d'organisations internationales, notamment Appel de Genève, CARA (Council for At-Risk Academics, ou Conseil pour les universitaires en danger), Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF), le Haut Commissaire des Nations Unies pour les réfugiés (le HCR), Human Rights Watch, the Institute of International Education's Scholar Rescue Fund, le Conseil norvégien pour les réfugiés, l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO), Protect Education in Insecurity and Conflict, SAIH (Fonds d'aide internationale des étudiants et universitaires norvégiens), Save the Children, le réseau Scholars at Risk, et War Child Holland. La GCPEA est un projet du Centre Tides, une organisation à but non lucratif 501(c)(3). Pour en savoir plus : www.protectingeducation.org.